



Assises des territoires ruraux 2009

Organisées par le Ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire

Contribution du CELAVAR

Sommaire

Introduction	
Présentation du CELAVAR.....	3
Activités du CELAVAR.....	3
La représentation des citoyens organisés des territoires ruraux.....	4
L'indispensable action des associations face aux mutations du milieu rural.....	4
Les associations, facteur de cohésion sociale dans les territoires ruraux	6
Lutter contre l'exclusion en milieu rural.....	6
Répondre aux besoins de la population.....	7
Faire vivre les territoires	8
Les apports spécifiques du CELAVAR.....	9
PROPOSITIONS.....	10
Les associations, moteurs de l'ingénierie de proximité	11
Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets.....	11
Apporter expertise et savoir-faire	12
Appui à la médiation et aux démarches participatives	13
Les apports spécifiques du CELAVAR.....	14
PROPOSITIONS.....	15
Les associations, acteurs de l'économie locale des territoires ruraux	16
Accompagner les évolutions de l'agriculture	16
Soutenir la dynamique de transmission – reprise d'activité	18
Soutenir les initiatives de création d'activité	18
Les apports spécifiques du CELAVAR.....	20
PROPOSITIONS.....	21
LE CELAVAR PROPOSE	22
POUR UN REEL SOUTIEN AUX TETES DE RESEAU ASSOCIATIVES NATIONALES	22
LA NECESSAIRE RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR ASSOCIATIF	22
CONCLUSION	23
Le CELAVAR : une coordination porteuse du concept de développement durable	23
Pour une politique de développement rural décloisonnée	24
<i>Pour aller plus loin...</i>	26

Adhérents

AFIP Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales

CHANTIER école

FNCIVAM Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

FNFR confédération Nationale des Foyers Ruraux et associations d'animation et de développement en milieu rural

INTER-AFOCG Inter-Associations de FORMation Collective à la Gestion

La Ligue de l'enseignement

MRJC Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

PEC Peuple Et Culture

Solidarité Paysans
Association nationale de défense des agriculteurs en difficulté

UNAADMR Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural

UNADEL Union Nationale des Acteurs et des structures de Développement Local

UNAREC Union Nationale des Associations Régionales Etudes et Chantiers

UNCPIE Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

Introduction

PRESENTATION DU CELAVAR

Le CELAVAR est une coordination d'associations nationales qui contribuent à l'animation, à la formation et au développement local en milieu rural. Elle poursuit trois objectifs principaux, définis par sa charte :

- favoriser **l'examen de problèmes qui se posent spécifiquement aux associations à vocation agricole et rurale** ;
- rendre possibles **des initiatives de réflexion et d'échange** sur des sujets d'intérêt général ;
- favoriser **l'organisation et la concertation des associations à vocation agricole et rurale, et leur représentation** au sein des structures et institutions associatives ainsi qu'auprès des pouvoirs publics.

13 unions ou fédérations nationales adhèrent au CELAVAR. Elles représentent en milieu rural **600 associations régionales, 30 000 associations locales et emploient près de 50 000 personnes** pour leurs diverses activités sociales, culturelles, environnementales et économiques en milieu rural. **Neuf CELAVAR régionaux** animent à leur échelle la coopération entre les acteurs associatifs membres de leur coordination régionale.

Par ailleurs, le CELAVAR est adhérent de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives ainsi que de l'Alliance Rurale Européenne.

ACTIVITES DU CELAVAR

Le CELAVAR et ses adhérents s'engagent dans le développement territorial, sous l'angle de l'économie sociale. Ils agissent dans l'éducation populaire, le sport, la culture, le sanitaire et le social, l'environnement, l'insertion par l'activité économique, pour une société plus juste et solidaire même au plus loin de la ville. Il est, en complémentarité avec d'autres, un partenaire incontournable des pouvoirs publics pour renforcer leur efficacité et répondre aux besoins sociaux actuels et de demain. Au plus proche des besoins des habitants, il est à même d'identifier leurs besoins et d'accompagner les profondes mutations que connaissent les territoires ruraux. Il participe ainsi à une dynamique indispensable pour notre pays visant à créer des rapports équilibrés entre la ville et la campagne.

Les principales actions du CELAVAR concernent :

- **l'information des adhérents**, partenaires associés et CELAVAR régionaux sur l'actualité du développement local en milieu rural
- l'animation et la réalisation de travaux dans des domaines d'action thématiques : **la création d'activités en milieu rural, le micro-crédit, l'aide alimentaire, les lieux-tests agricoles, les circuits courts**
- **l'animation de la réflexion** sur la place des associations face aux évolutions de l'organisation territoriale
- **l'Europe**, par des actions d'information, de formation (aide au montage de projets, formation, recherche de partenaires européens...),

Assises des territoires ruraux – Contribution du CELAVAR

et d'animation, en facilitant la coopération entre acteurs du développement durable des territoires ruraux européens, et en adhérant à l'Alliance Rurale Européenne.

LA REPRESENTATION DES CITOYENS ORGANISES DES TERRITOIRES RURAUX

Le CELAVAR est **une coordination qui mutualise depuis plus de 20 ans les problématiques agricoles, environnementales, sociales et de création d'activités et d'emplois dans des dynamiques territoriales, du local à l'Europe**. Il défend une approche globale des territoires ruraux au-delà de la seule question agricole, position qui prend toute sa pertinence à l'heure où les territoires ruraux accueillent de nouvelles populations et où leur économie de diversifie.

Le Ministère de l'Agriculture a constitué un soutien indispensable du CELAVAR et de ses adhérents. Mais l'évolution des modalités partenariales et financières entre les associations et le Ministère, avec la suppression de la ligne budgétaire animation rurale et des postes FONJEP, l'abandon de la pluriannualité au profit d'une logique d'appel à projets, a fortement contraint la capacité d'action de la coordination et de ses membres. **Ces coupes portent atteinte à la vitalité de ces réseaux regroupant des citoyens engagés pour l'animation de leur territoire.**

Pour les territoires, le développement voire la généralisation des appels à projets et du recours à la commande publique rendent très difficile voire impossible l'inscription d'une action dans la durée. Et ils ne permettent pas la prise en compte de critères qualitatifs pourtant indispensables à des **objectifs de développement durable, de solidarité, de démocratie participative et de cohésion sociale**, portés par les associations qui composent le CELAVAR.

Pourtant, la contribution des associations au développement des territoires ruraux est indispensable. L'animation des campagnes, la mise en place de projets innovants de développement local, l'accompagnement et la formation d'agriculteurs capables d'agir utilement dans un domaine de plus en plus complexe, ne seraient plus assurés sans la contribution des citoyens organisés en association sur leur territoire.

L'INDISPENSABLE ACTION DES ASSOCIATIONS FACE AUX MUTATIONS DU MILIEU RURAL

Ainsi, les associations accompagnent les changements profonds que connaissent actuellement les territoires ruraux. Elles visent en effet à :

- **Accompagner les acteurs économiques** dans leurs projets, ce qui est particulièrement important pour rendre pérenne l'installation de nouveaux habitants et générer un développement économique durable sur les territoires
- **Maintenir le lien social**, par l'action culturelle, sanitaire et sociale, en somme en animant les territoires
- **Favoriser l'accès à la formation**, et ce tout au long de la vie, selon les principes de l'éducation populaire
- Trouver des solutions innovantes pour **proposer des services** répondant aux demandes des habitants
- **Soutenir les personnes en difficulté**, souvent isolées, dans un contexte qui voit s'accroître les difficultés sociales et économiques
- **Répondre aux nombreux enjeux de développement durable et d'environnement des territoires ruraux** (fragmentation des milieux, banalisation des paysages, régression des terres agricoles et forte croissance des sols artificialisés...), où l'attachement au cadre de vie est particulièrement important pour ses habitants
- **Faciliter le dialogue territorial**, et notamment la participation des citoyens aux décisions locales, mais également sur la question aujourd'hui fondamentale de gestion des conflits d'usage, ainsi qu'en favorisant l'échange ville-campagne

Ce document a été réalisé à partir des contributions des adhérents du CELAVAR, qui se sont réunis spécifiquement pour ces Assises.

C'est en tant que coordination que le CELAVAR a produit ce document, en s'appuyant sur les expériences de ses adhérents, pour les valoriser et les retranscrire au national.

Les associations, facteur de cohésion sociale dans les territoires ruraux

Les enjeux de cohésion sociale en milieu rural sont multiples. Ils concernent la lutte contre l'exclusion, la présence de services à la population, et plus largement la question de l'animation de la vie de ces territoires afin de favoriser le lien social et l'intégration de nouvelles populations. Le CELAVAR se saisit donc de ces thématiques, comme l'illustrent les expériences présentées ci-dessous.

Lutter contre l'exclusion en milieu rural

La pauvreté en milieu rural est une réalité. Dans le milieu agricole, des salariés comme certains exploitants sont bénéficiaires de minima sociaux, leurs revenus étant trop modestes pour leur assurer un niveau de vie correct. D'autres publics, tels que les exclus de la ville, rejoignent les territoires ruraux, attirés par un coût du logement moins élevé et l'idée d'une vie plus facile, mais leur insertion s'avère souvent complexe. Enfin, les jeunes des territoires ruraux sont globalement moins qualifiés que ceux des territoires urbains et connaissent des difficultés d'insertion professionnelle. A la précarité économique s'ajoutent les difficultés de mobilité, la question du logement, en termes d'accès au logement mais aussi de qualité de l'habitat, et d'isolement, du fait de la tendance des réseaux traditionnels de solidarité à se distendre.

Cependant, l'accompagnement des populations défavorisées des territoires ruraux est rendu plus difficile par les difficultés de mobilité que connaissent ces publics, par l'isolement et le repli sur soi des personnes en milieu rural, qui rend plus difficile le repérage de situations de précarité, par la moindre présence de services d'aide et par l'inadaptation des dispositifs existants face aux spécificités des territoires ruraux¹.

Quelques expériences
portées par les
associations du rural :
**L'insertion par l'Activité
Economique,
Chantier Ecole**
UNAREC (Etudes et Chantiers)

L'insertion par l'Activité Economique

- L'AVEP, association vendéenne adhérente de Chantier Ecole, propose à des salariés en parcours d'insertion une aide ponctuelle pour intervenir concrètement sur un projet d'amélioration de leurs logements. L'enjeu, pour l'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion), est de permettre à ce public de :
 - Personnaliser son cadre de vie et se maintenir dans son domicile,
 - S'initier à des techniques professionnelles du bâtiment, satisfaire ses besoins de façon autonome et accéder à un parcours d'insertion par l'activité économique.
 - Valoriser le patrimoine bâti et environnemental.

▪ Dans une petite commune de Charente-Maritime, l'association Les jardins de Magister, adhérente à Chantier Ecole, a créé et anime un support de remise au travail pour des personnes en difficulté sociale, dans le cadre d'une activité de maraîchage biologique. Cette action est particulièrement innovante

dans la mesure où elle s'adresse en priorité aux femmes, majoritaires chez les allocataires des minima sociaux mais largement sous-représentées dans les chantiers d'insertion.

- L'association « Village des jeunes », adhérente de Chantier Ecole, permet de faire émerger un projet professionnel et à terme un emploi durable du bénéficiaire dans les métiers du paysage. Avec pour particularité de s'adresser à un public oublié, les SDF, en leur mettant à disposition chambre, douche et des repas, afin de lever les freins à leur retour à l'emploi et l'accès à un logement.
- L'association Etudes et Chantiers d'Orcines, adhérente à l'UNAREC, organise des travaux de restauration, d'entretien et d'aménagement du patrimoine naturel et bâti de la commune, réalisés par des salariés en situation d'insertion. Elle a associé systématiquement les populations locales des hameaux (anciens mais également les nouveaux arrivants) aux projets de restauration et d'aménagement des sites afin de récolter des informations sur l'histoire, les cultures et traditions, et les savoirs faire locaux, pour qu'elles se (ré)approprient ce qui constitue leur cadre de vie.²

¹ Pour plus d'informations : http://www.chantierecole.org/docus/IAERural_RapportFinal.pdf

² Pour plus d'informations : http://www.chantierecole.org/docus/IAERural_FichesChantierEcole.pdf

Répondre aux besoins de la population

L'accès aux services est probablement le point d'orgue des inégalités entre la ville et la campagne. Comment assurer un maillage de services satisfaisant en milieu rural ? Et comment imaginer des solutions innovantes pour permettre la mobilité des habitants des territoires ruraux ? Ces questions sont centrales si l'on cherche à améliorer les conditions de vie des habitants, mais aussi si l'on veut soutenir la dynamique d'accueil de nouvelles populations.

Transport et lien social

L'association ADMR d'Ossun (Hautes Pyrénées), a mis en place dans ce canton rural un service de transport pour répondre à la forte demande des habitants du territoire, notamment les personnes en perte d'autonomie. Ce service couple des temps de transport collectif, l'organisation de sorties collectives (visites, journées à la mer....) et des activités ludiques. Le reste du temps est consacré aux demandes individuelles. Il s'agit donc d'un service d'intérêt général qui participe à l'animation des territoires, au maintien à domicile et qui a permis de créer un emploi.

Des solutions pour la mobilité en milieu rural :

ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural),

FNFR (Confédération nationale des Foyers ruraux)

Service d'aide aux déplacements en milieu rural

Le Foyer Rural Intercommunal des Sources de l'Escaut, dans le département de l'Aisne, a mis en place un service d'aide aux déplacements, suite au constat que de nombreuses catégories de la population locale connaissent des difficultés de déplacements : personnes âgées isolées, personnes socialement défavorisées, qui n'ont pas les moyens d'accéder au service des taxis ou d'avoir un véhicule personnel.

Les objectifs de ce service sont de favoriser la mobilité dans l'environnement de proximité, de renforcer les liens de solidarité et de participer à une nouvelle dynamique sociale. Ce service d'aide aux déplacements à la disposition des personnes âgées, des personnes isolées et/ou socialement défavorisées sur le territoire cantonal consiste en un service de « taxi social ». L'association dispose d'un véhicule et d'un chauffeur qui effectue sur réservation des déplacements dans le canton. Ce service favorise les relations sociales et s'inscrit en lien avec d'autres services à la personne en fonction des situations. Les déplacements peuvent comprendre les temps d'attente notamment à l'hôpital pour ramener la personne : il s'agit donc d'un service de déplacement mais aussi d'accompagnement.

Une association d'assistantes maternelles, MRJC

(Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)

Petite enfance

Une association d'assistantes maternelles a été créée dans la Creuse grâce à un accompagnement du MRJC. Cinq jeunes filles motivées pour améliorer les conditions d'accueil pour les jeunes enfants du territoire ont trouvé un cadre de réflexion et une démarche dans le cadre du projet MRJC « 100 possibles pour l'emploi en milieu rural ». Suite à la réalisation d'une enquête, et à l'organisation de rencontres entre les acteurs du territoire concerné (élus, parents, assistantes maternelles), elles ont développé un réseau sous forme associative.

Faire vivre les territoires

La démographie des territoires ruraux évolue considérablement. Globalement, la tendance est à l'accueil de nouvelles populations à la recherche de conditions de vie plus favorables. Mais cette tendance ne doit pas cacher la réalité : le vieillissement de ces territoires se poursuit, tandis que les jeunes connaissent des difficultés d'intégration et d'installation (emploi, logement...). Afin de soutenir la dynamique démographique à l'œuvre, il est nécessaire de faciliter l'installation des jeunes en milieu rural, de développer des activités favorisant l'intégration de ces nouvelles populations au sein de leur nouveau territoire et de la vie sociale et citoyenne locale, en favorisant une vie culturelle dynamique. Les politiques culturelles et de jeunesse agissent en effet comme de puissants facteurs d'attractivité et de changement des territoires.

Des initiatives en faveur de l'accès à la culture

En Limousin, par exemple, deux champs artistiques sont développés par Peuple et Culture Corrèze : arts plastiques et cinéma documentaire

Arts plastiques

• L'artothèque du Limousin créée par le Conseil Régional dispose de la plus importante collection des artothèques en France : près de 4000 œuvres qui témoignent des grands courants de l'art contemporain depuis les années 50. Une partie de ce formidable outil est décentralisée en Corrèze et gérée par Peuple et Culture. Ce qui permet une mise en contact direct des scolaires avec des œuvres originales par des actions pédagogiques diverses : présentation d'œuvres, questions thématiques, ateliers de pratique artistique, particulièrement auprès d'un large public scolaire au nord du département, sur le plateau de Millevaches, dans des petites écoles rurales ou de petits collèges isolés et éloigné de tout musée.

L'accès à la culture,
Peuple et Culture

• Résidences d'artistes

Peuple et Culture invite régulièrement en Corrèze (département qui ne bénéficie d'aucun Musée ni centre d'art tourné vers les productions contemporaines, ni même de galerie) des artistes en résidence, favorisant ainsi pour la population un contact direct avec la création d'aujourd'hui.

Chaque fois à cette occasion, des initiatives spécifiques pour les jeunes scolaires sont mises en place les enseignants tout au long de la résidence : rencontres directes avec l'artiste sur le ou les lieux de création, ateliers de pratique à partir des problématiques dévoilées et bien sûr, "travaux du regard" une fois le travail mis en exposition.

Cinéma documentaire

• Avec le renouveau du cinéma documentaire, Peuple et Culture Corrèze a mis en place un réseau de diffusion du cinéma documentaire en territoire rural : projections chez l'habitant, dans des granges, des salles communales, des petites communes, partout où le cinéma n'arrive jamais, le plus souvent en présence des réalisateurs.

L'accès au logement
pour les jeunes, MRJC
(Mouvement Rural de Jeunesse
Chrétienne)

Une société civile immobilière solidaire pour permettre l'accès au logement des jeunes

Euskaldun Gazteria, représentant du MRJC au Pays basque, creuse la question de l'accès au logement des jeunes. Suite à sa réflexion, le groupe concrétise l'une des solutions imaginée : le projet SCI (Société Civile Immobilière). Il s'agit de répondre à la crise du logement en Pays basque de manière collective et populaire. Le projet consiste à créer avec l'aide de la population une SCI qui permettra de sortir une maison du cercle de la spéculation immobilière en l'achetant, en la rénovant

et en y construisant des appartements conventionnés qui seront loués à des jeunes à des tarifs accessibles. Les habitants sont invités à acheter des parts de la société et à aider à la mise en place du projet.



Pour plus d'informations sur la thématique jeunesse, voir la publication du MRJC « Accueillir les jeunes en milieu rural »

Les apports spécifiques du CELAVAR

Le CELAVAR, de par la diversité de l'action de ses adhérents, permet à des projets transversaux de voir le jour, en réponse aux besoins des habitants de ces territoires. Rassemblant différents acteurs de la cohésion sociale en milieu rural, il favorise par exemple l'émergence et l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention en faveur de la cohésion sociale sur les territoires ruraux.

Circuits courts et cohésion sociale : pour l'accès à une alimentation de qualité pour les plus démunis

Le CELAVAR conduit actuellement, en partenariat avec l'INRA et dans le cadre du Réseau Rural national, une expérimentation visant à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour les plus démunis, dans une logique de circuits courts de consommation. Le projet vise à mobiliser des acteurs institutionnels et associatifs qui conduisent des actions dans ce champ pour conduire un travail de capitalisation et d'analyse d'expériences conduites sur les territoires ruraux et périurbains. Epicerie sociale, AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), groupements d'achats, etc. : les expériences sont nombreuses et variées. Ce travail doit permettre de « qualifier » les situations du point de vue de leurs contributions au bien-être, au (mieux) vivre ensemble. A terme, il s'agit d'identifier des modes d'organisation et de coopération entre acteurs pertinents pour développer ce type d'initiatives et les comparer avec des expériences conduites en Europe ou à l'international. Ce projet favorise les échanges entre acteurs institutionnels et associatifs, acteurs du monde agricole, de l'aide alimentaire et de l'insertion et les consommateurs, et permet donc de croiser approches sociale, environnementale, agricole et de développement local.

Le CELAVAR relaie ici les propositions relatives aux enjeux de cohésion sociale des territoires ruraux formulées par ses adhérents :

L'insertion par l'Activité Economique, Chantier Ecole

D'une manière générale, l'Etat pourrait assurer une politique de développement de l'activité des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) par la systématisation des conventions pluriannuelles, le développement de l'offre d'insertion, la mobilisation de la commande publique, la délégation de services publics, le soutien à la mutualisation des moyens associatifs, la création de fonds d'aide à la gestion, l'aide à l'accès aux fonds européens pour les SIAE, le soutien aux fonctions des réseaux.

De façon plus spécifique, il conviendrait de créer de nouveaux postes d'agent de développement aux profils suivants :

- Profil « développeur » visant le développement de l'activité : développement des marchés existants et de nouveaux marchés, appui pour répondre aux appels d'offre des marchés publics, marchés adaptés sur des problématiques d'intérêt général, valorisation du travail réalisée par la SIAE, recherche de nouveaux cotraitants ou sous-traitants.
- Profil « accompagnateur socio-professionnel » visant le renforcement des parcours: organisation des parcours individuels (amont de la mise en emploi, parcours d'insertion et accompagnement dans l'emploi classique), mise en place de formations en lien avec les OPCA (Organismes Paritaires de Collecteurs Agréés) et les dispositifs de formation, développement des partenariats avec les entreprises pour favoriser les sorties des publics vers l'emploi.

Animation des territoires, FNFR

Il conviendrait de développer les politiques d'accueil de nouvelles populations

Accueil des jeunes en milieu rural, MRJC

Pour garder un lien avec le territoire pendant les études, il serait pertinent de favoriser :

- La réalisation de stages en milieu rural
- L'organisation de jumelages entre territoires ruraux et urbains
- Les emplois saisonniers en milieu rural

Les associations, moteurs de l'ingénierie de proximité

Le monde rural a aujourd'hui un besoin urgent que l'on investisse dans son capital humain. Les ressources humaines en implication des citoyens, en animation des territoires, en présence de « matière grise » notamment en termes d'ingénierie des pays et des intercommunalités, sont nécessaires à son développement. Mieux qu'une politique visant à améliorer la compétitivité des territoires ruraux, les défis actuels (mondialisation, développement durable...) nécessitent avant tout de renforcer la solidarité et les approches coopératives dans les pratiques, dans les modes d'organisation et de gestion des territoires.

L'enjeu incontournable aujourd'hui est dans la coordination de l'action publique au plus près des habitants. C'est bien l'organisation locale qu'il faut soutenir, notamment par la **possibilité pour les territoires ruraux de disposer d'une ingénierie forte couplée aux initiatives citoyennes.**

Les enjeux en matière d'ingénierie de proximité concernent donc :

- L'accompagnement et la formation des élus et des agents des territoires ruraux, pour la mise en place de démarches innovantes, particulièrement dans le champ complexe des politiques de développement durable
- La participation citoyenne, par l'animation de démarches de concertation ou de toute forme d'initiative favorisant l'implication citoyenne
- La concertation et la médiation en matière de gestion de l'espace, les conflits d'usage constituant un enjeu majeur des politiques d'aménagement du territoire.

Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets

Les élus ruraux se sentent parfois peu armés voire impuissants face aux enjeux de leur territoire. Trouver des solutions aux problèmes de logement, transports, ou pour le maintien des services constitue un défi pour des acteurs parfois isolés, qui ne disposent pas d'ingénierie ni de moyens suffisants pour y faire face. A ce titre, le travail de capitalisation, d'expérimentation et de formation effectué par les associations permet à des projets innovants d'émerger, en lien avec les besoins des territoires concernés et en phase avec les moyens réels des collectivités rurales.

Un guide pour l'accès à l'habitat et au foncier, Peuple et Culture

Peuple et Culture (RELIER) : un guide à destination des élus sur l'accès à l'habitat et au foncier des créateurs d'activité

Ce projet a été réalisé suite au constat qu'un des premiers facteurs d'échec des projets de création d'activité est la difficulté que rencontrent les initiateurs à accéder au foncier et au bâti. Mais l'expérience montre que les élus locaux peuvent intervenir pour aider les nouveaux arrivants à réaliser leurs projets. Cependant, les élus locaux sont souvent peu informés sur ces procédures. C'est pourquoi RELIER a réalisé un guide d'essaimage, qui

diffuse des expériences réussies, et contribue ainsi à crédibiliser la conduite de projets similaires sur d'autres territoires. Ce guide informe sur les dispositifs existants, donne des outils méthodologiques, fournit un annuaire des principaux acteurs pouvant intervenir sur le foncier et le bâti, ainsi qu'un récapitulatif des financements mobilisables.³

Elaborer une politique enfance – petite enfance, FNFR

Accompagnement à la mise en place de politique enfance et petite enfance de territoire - FNFR

Sur le territoire du Pays de Redon et Vilaine, un secteur rural peu développé, une association adhérente à la FNFR et bien implantée sur le territoire constate un déficit de dispositifs de garde d'enfants par rapport aux besoins de la population. En effet, l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, ainsi que la présence d'actifs ayant des

³ Les Cahiers de RELIER, « Habiter autrement les territoires ruraux », sont accessibles à l'adresse suivante : <http://relier.nexenservices.com/spip.php?article124>

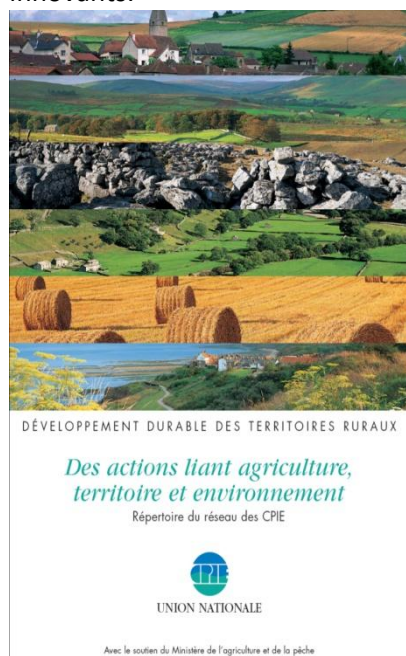
Assises des territoires ruraux – Contribution du CELAVAR

horaires atypiques rendent nécessaire le lancement d'une réflexion sur l'évolution des modes de garde.

L'association organise une démarche de concertation des acteurs (les jeunes et leurs familles, les élus locaux, les partenaires associatifs, les enseignants, les travailleurs sociaux, les représentants des institutions...), fait bénéficier les collectivités de ses connaissances en matière de financements (CAF et européens), ce qui lui permet de conseiller les élus, de l'ingénierie jusqu'aux financements. Le diagnostic débouche sur des coopérations intercommunales pour la mise en place de multi-accueil, sur la création de RAM (réseau assistantes maternelles). Le diagnostic indique que des réels besoins d'innovation existent sur les modes de garde dans la petite enfance. En faisant appel à l'UBAPAR (union régionale Foyer ruraux) et à une société nommée Optimôme qui est spécialisée dans le développement de mode de garde alternatif pour affiner le diagnostic, des pistes alternatives ont émergé : les bébébus développés par la société IGLOO et les crèches en appartements.

Apporter expertise et savoir-faire

Les dispositifs d'aménagement et de développement local tendent à se complexifier. Certaines démarches, pourtant particulièrement importantes au regard des enjeux des territoires, ne sont pas mises en œuvre faute de moyens et de compétences. Dans ce contexte, l'action d'associations fortement spécialisées et bénéficiant de compétences techniques poussées permet de pallier au déficit d'ingénierie et facilite la réalisation de projets innovants.



CPIE : Définition des zones naturelles et agricoles des Plans Locaux d'Urbanisme

Le CPIE du Pays de Seignanx a collaboré avec la communauté de communes du Seignanx sur la définition des zones naturelles et agricoles, lors de la mise en place progressive des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sur les communes du Seignanx. Conscient que la mise en place d'un PLU constitue un acte majeur pour le développement du territoire, le CPIE, appuyé par la communauté de communes, a souhaité s'engager dans une démarche de concertation de l'ensemble des acteurs impliqués, autant au niveau agricole qu'environnemental. Concrètement, le CPIE a proposé un pré-zonage agricole et naturel tenant compte de tous les enjeux et impliquant les acteurs locaux, notamment les agriculteurs. L'objectif étant de permettre de conserver un espace agricole suffisant pour le maintien de l'activité, et un espace naturel assurant la protection du patrimoine environnemental remarquable. Le CPIE a accompagné les élus dans leur prise de décision en travaillant sur les risques naturels (érosion des sols...) et d'épandage (distances minimales à respecter...). L'intervention du CPIE a donc permis de faire du PLU un outil d'aménagement de l'espace dans une logique de développement durable.⁴

L'Union Nationale des CPIE accompagne les intercommunalités dans la mise en œuvre de politiques de développement durable

L'Union Nationale des CPIE a réalisé une expérimentation en 2007-2008 avec Mairie-conseils, sur le thème « Territoires intercommunaux et développement durable ». Sept projets intercommunaux présentant un éventail de situations et de thèmes ont constitué le support de cette expérimentation. Chaque projet était porté par une communauté de communes et bénéficiait de l'accompagnement d'un CPIE pour l'appui méthodologique et l'animation de la concertation avec les acteurs du territoire, avec l'appui de l'Union Nationale des CPIE.

Une pluralité d'actions ont ainsi été mises en œuvre sur les thèmes suivants :

- Mieux gérer les ressources du territoire intercommunal
- Construire ou aménager un équipement qui intègre le développement durable
- Conduire un projet impliquant les habitants à l'échelle de l'intercommunalité
- Mettre en œuvre une démarche globale de développement durable

Un guide à destination des élus et techniciens des communautés de communes capitalise ces expériences et informe sur les possibilités d'actions concrètes et les moyens de les mettre en œuvre.⁵

⁴ Plus d'expériences sont présentées dans le guide « Développement durable des territoires ruraux, des actions liant agriculture, territoire et environnement », disponible sur <http://cpie.fr/images/Sommaire.pdf>

⁵ Ce document est disponible à l'adresse suivante : <http://www.cpie.fr/images/argumentaireDDT.pdf>

Appui à la médiation et aux démarches participatives

Si la nécessité d'associer davantage la population aux décisions prises par les collectivités territoriales est aujourd'hui reconnue, et largement encouragée dans le cadre de la mise en œuvre de démarches de développement durable, l'association effective des citoyens est complexe à réaliser. La médiation devient cependant incontournable devant les cas croissants de conflits d'usage ou autres situations susceptibles de générer des tensions entre acteurs du territoire. Les associations locales peuvent constituer des médiateurs pertinents dans ce type de situation et disposent de savoir-faire utiles pour l'animation de démarches participatives.

Concertation à propos de la préservation des zones humides - CPIE

Dans le cadre de la révision du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), le CPIE de Brocéliande a animé une concertation entre agriculteurs et autres acteurs locaux dans le but de définir des actions et des pratiques favorables à la préservation des zones humides. Le CPIE Forêt de Brocéliande a été retenu par l'agence de l'eau pour organiser des concertations sur le pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne. L'enjeu était significatif puisque l'importance écologique des zones humides n'était pas reconnue par la plupart des agriculteurs du territoire. Un temps de concertation important a permis au CPIE de recueillir d'abord individuellement la vision et les problématiques des différents acteurs implantés sur le territoire. Dans un second temps, un groupe de concertation a progressivement élaboré un plan d'actions concerté, destiné à être mis en œuvre par le comité de pilotage du projet.

L'action des CPIE en faveur de la participation des acteurs des territoires

Accompagnement de l'implantation d'éoliennes sur des espaces agricoles en Champagne-Ardenne

De nombreux projets d'implantation de parcs éoliens émergent en Champagne-Ardenne, portés par des investisseurs privés parmi lesquels de nombreux agriculteurs. Le CPIE du Pays de Soulaines s'est intégré à cette dynamique en apportant ses compétences environnementales, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de médiation territoriale dans le cadre des études de faisabilité. Concrètement, ce projet a donné lieu à la réalisation, par le CPIE, d'une notice d'impact des éoliennes sur le territoire, de conseil auprès du grand public en matière de valorisation de projet éolien, d'un accompagnement des agriculteurs dans leur démarche, de propositions de mesures d'insertion et de compensation des projets d'éoliennes, de la mise en place de suivis scientifiques, et d'actions de sensibilisation du grand public. Ces actions ont été menées en lien avec les développeurs de projets éoliens, des associations de protection de la nature, et des acteurs institutionnels compétents en matière d'énergie éolienne. Elles ont permis de prendre en compte les différents points de vue et intérêt des acteurs concernés et de sensibiliser le grand public quand celui-ci est parfois réticent à l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

Les apports spécifiques du CELAVAR

Le CELAVAR informe associations et collectivités de leurs possibilités d'action, notamment sur l'accès aux financements européens. En effet, la multiplicité des dispositifs et **la complexité des démarches à effectuer pour y avoir accès limite fortement la capacité de petites structures à solliciter ces fonds**. La **mutualisation des moyens** des réseaux associatifs au sein du CELAVAR sur l'Europe **facilite l'accès à ce type de financement** ainsi que la coopération avec des acteurs européens.



Guide sur les « Politiques structurelle et rurale communautaires – France 2007-2013 »

Ce guide, à l'usage des associations et collectivités locales, est un panel d'informations composé de :

- Repères sur les politiques européennes de cohésion et de développement rural,
- Repères sur les programmes opérationnels (les programmes par région, les programmes transfrontaliers, les programmes transnationaux, etc.)
- Suggestions aux collectivités locales et aux associations.

L'objectif était de faciliter la compréhension des dispositifs de financement européens afin de favoriser l'implication des acteurs du développement rural dans une perspective européenne.

Il a été largement diffusé, auprès des réseaux adhérents au CELAVAR, des partenaires associés, de services de l'Etat, de collectivités territoriales et des partenaires européens du CELAVAR.

Ce guide est accessible à l'adresse suivante :

http://www.celavar.org/IMG/pdf/guide_celavar.pdf

PROPOSITIONS

Le CELAVAR relaie ici les propositions relatives aux enjeux d'ingénierie de proximité des territoires ruraux formulées par ses adhérents :

FNFR – Confédération Nationale des Foyers Ruraux

La Confédération des Foyers Ruraux formule plusieurs propositions relatives aux collectivités territoriales :

- Démultiplier les moyens consacrés à la formation des élus ruraux
- Remettre en cause la réforme de la clause de compétence générale
- Rendre la compétence culturelle obligatoire dans les intercommunalités

UNADEL - Union Nationale des Acteurs et des structures de Développement Local

L'UNADEL se positionne en faveur de la participation citoyenne :

Il faudrait garantir, notamment dans la future réforme des collectivités territoriales, que les moyens seront mis en œuvre pour permettre aux habitants qui le souhaitent de participer à la vie de la citoyenne (la suppression de l'article 22 de la loi Voynet qui est annoncée supprimera le cadre juridique des conseils de développement des Pays, ce qui signifierait un véritable retour en arrière pour les acteurs socio-économiques des territoires ruraux).

Le développement économique des territoires ruraux connaît des évolutions importantes. L'agriculture n'y est plus l'activité dominante, mais elle n'en demeure pas moins un enjeu incontournable pour favoriser un développement économique pérenne, localement ancré et conforme aux enjeux de développement durable des territoires. On constate également l'importance de l'entrepreneuriat en milieu rural, où la plupart des entreprises sont individuelles ou de petite taille, et inscrites dans une logique de développement endogène des territoires. A cet égard, ce sont tout à la fois les enjeux de transmission – reprise d'activités et d'accompagnement aux porteurs de projet qui apparaissent prioritaires si l'on veut contribuer efficacement au développement économique des territoires ruraux.

Accompagner les évolutions de l'agriculture

Pour le maintien d'une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement et intégrée dans les dynamiques de développement local du territoire, plusieurs enjeux se profilent : respecter l'environnement, privilégier la consommation locale et le lien direct avec les consommateurs, et produire une alimentation saine. Il s'agit également de permettre aux agriculteurs de diversifier leurs revenus en s'inscrivant dans les dynamiques de développement local de leur territoire, par exemple en devenant acteurs du développement touristique de leur territoire.

- **Soutenir et contribuer au développement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**

Le développement de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement répond à la fois aux aspirations sociétales grandissantes d'accès à une alimentation saine ainsi qu'à la nécessité de réduire l'impact de l'activité agricole sur l'environnement. En témoigne la forte croissance de la consommation de produits bio ou de produits locaux. Mais la conversion vers des pratiques durables nécessite un accompagnement, qui ne soit pas seulement technique mais qui encourage les exploitants à développer leur activité en lien avec le territoire et sur un projet solide et économiquement viable.

Les CIVAM forment aux pratiques d'agriculture durable

(Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Les formations des CIVAM en faveur de l'agriculture durable

Organismes de formation agréés, les CIVAM proposent aux agriculteurs, techniciens et aux animateurs du monde rural un large panel de formations dont la vocation est d'accompagner les changements de pratiques vers l'agriculture durable (réduction des intrants, prévention santé, techniques culturales, outils de communication, accueil à la ferme, ...), de favoriser l'échange de

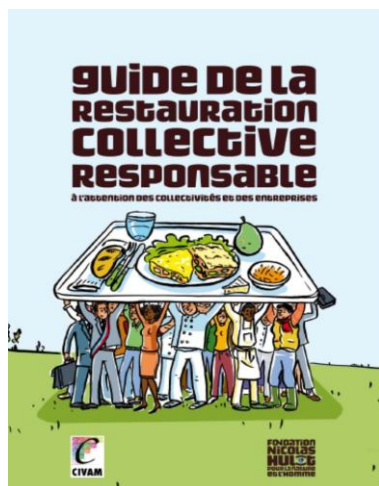
pratiques et de renforcer l'identité, la cohésion et le positionnement des groupes.

- **Ancrer l'agriculture dans le territoire**

L'inscription de l'activité agricole dans les dynamiques de développement local durable passe à la fois par le développement des circuits courts de consommation, mais aussi plus largement par la diversification de l'activité des agriculteurs en s'engageant par exemple dans le développement de l'offre touristique des territoires ruraux.

Les CIVAM appuient le développement de la restauration collective responsable

Plusieurs milliers d'enfants mangent bio et/ou durable et/ou local à la cantine et apprennent à se nourrir de façon équilibrée. Précurseurs du développement de l'agriculture biologique, les CIVAM accompagnent aujourd'hui les groupes locaux



Assises des territoires ruraux – Contribution du CELAVAR

et les collectivités pour mettre en place une restauration collective de qualité. Ils viennent de publier un guide à destination des entreprises et des collectivités locales sur ce thème, informant les acteurs locaux sur les moyens de privilégier les produits de qualité, de proximité et de saison dans la restauration collective.⁶

L'action d'Accueil Paysan, adhérent de Peuple et Culture

ACCUEIL PAYSAN est un groupement de paysans, qui prenant appui sur leur activité agricole, mettent en place un accueil touristique et social en relation avec tous les acteurs du développement local. Sa vocation est l'accueil en monde rural sous tous ses modes par des hommes et des femmes qui vivent en monde rural et qui veulent faire découvrir leurs activités agricoles et le milieu dans lequel ils vivent. Cet accueil se caractérise par la convivialité et l'échange réciproque.

Accueil Paysan accompagne les porteurs de projet, grâce à des cahiers des charges balisant l'espace d'intervention des activités d'Accueil Paysan. Ils tiennent compte de la législation en cours, tout en insistant sur le projet éducatif et les différentes fonctions du paysan accueillant aménageur.

Une pluralité de possibilités existent :

- En termes de publics accueillis : enfants/jeunes en difficulté ; personnes âgées/adultes handicapés ; adultes et/ou familles en difficulté
- En termes d'objectifs poursuivis : tourisme solidaire, loisirs/découvertes, séjour de rupture, accueil de long terme, découvertes professionnelles
- En termes de formes d'accueil : ponctuel, temporaire, permanent

Récemment, Accueil Paysan a encouragé le développement de projets innovants en matière d'accueil social. L'accueil social se caractérise par un accueil en direction de personnes qui vivent des difficultés; ayant besoin d'un entourage, une aide, une écoute, liés à des problématiques spécifiques. C'est un accueil d'accompagnement, de construction humaine dans un cadre rassurant et bienveillant mis en oeuvre par des paysans, ayant un projet pédagogique concret établi en lien avec l'agriculture et la vie du monde rural.

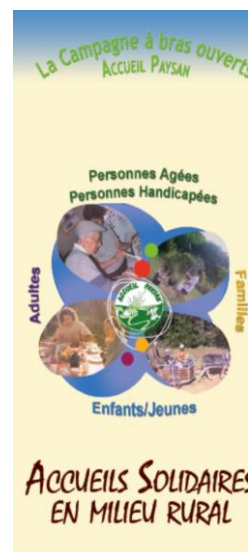
Peuple et Culture et les CPIE accompagnent les agriculteurs dans le développement d'une offre touristique

Ainsi, Accueil Paysan favorise :

- La mise en place de l'accueil familial pour les Personnes Âgées et Adultes Handicapés
- Le départ en vacances de familles en difficulté (sociale et/ou financière)
- L'accueil de femmes en difficulté en Rhône-Alpes
- L'accueil de personnes toxicomanes (Ardèche), d'enfants et de jeunes

permanent (lieux de vie) etc...

Et met actuellement en place un dispositif d'accueil de jeunes en difficulté, grâce à la signature d'un protocole d'accord avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse en juin 2009.



CPIE : les itinéraires paysans

Le CPIE Alpes de Provence a mis en place et coordonné des Itinéraires Paysans : des itinéraires de découverte à la ferme, élaborés en partenariat avec un réseau d'exploitants agricoles local. Le CPIE a conçu des itinéraires de découverte des exploitations agricoles (itinéraire amenant à la visite d'une exploitation), formé les agriculteurs sur la pédagogie de groupe, et assuré une démarche de promotion des itinéraires paysans dans l'offre touristique du territoire. Ce projet valorise le monde agricole, le patrimoine et les paysages de Haute Provence, il participe à l'offre touristique et à l'attraction du Pays et apporte un complément de revenus pour les agriculteurs.

⁶ Le guide est disponible à l'adresse suivante : http://www.civam.org/IMG/pdf/GUIDE_RC_BD.pdf

L'AFIP accompagne les créateurs d'activité

(Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales)

Soutenir la dynamique de transmission – reprise d'activité

Le renouvellement générationnel en cours ouvre de nombreux enjeux et défis à relever pour les 10 ans qui viennent. Beaucoup d'entreprises sont dirigées par des entrepreneurs âgés de plus de 55 ans, et une grande partie de ces entreprises se situent dans les territoires ruraux. On estime entre 700 000 et 800 000 le nombre de départs à la retraite de dirigeants dans les dix années à venir, chiffre considérable même si toutes ces entreprises ne sont pas transmissibles. Mais la reprise d'une activité existante représente un risque pour le repreneur et nécessite un accompagnement poussé.

En agriculture, le renouvellement des générations constitue le défi majeur à relever demain si l'on veut maintenir une réalité agricole vivante sur nos territoires ruraux. L'installation de jeunes (et de moins jeunes) est à favoriser tant pour ceux issus du monde agricole que pour ceux que l'on nomme « hors cadres familiaux ». En effet, la situation est telle que pour 35 000 départs par an, seules 16 000 installations ont lieu. Si rien n'est fait en termes d'accompagnement, de formations, de soutien financier, le monde agricole actuel va petit à petit s'éteindre au profit d'immenses exploitations qui relèveront plus de l'industrie agricole. Pourtant au vu des besoins locaux émergents, des défis alimentaires et environnementaux actuels et à venir, il semble important de maintenir une activité agricole de proximité. Elle sera plus à même de répondre aux défis déjà cités et elle sera également génératrice d'emplois.

Le MRJC favorise l'installation de jeunes en agriculture

MRJC : Le dispositif ECADIA

Face aux difficultés que peuvent rencontrer les jeunes, particulièrement quand ils ne sont pas issus d'une famille d'agriculteur, qui souhaitent s'installer, et face à l'enjeu de la transmission - reprise d'exploitation qui s'annonce, le MRJC expérimente un dispositif qui vise à développer des Espaces Coopératifs d'Apprentissage et de Développement de

l'Innovation Agricole. Ces dispositifs permettent aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle qui peut être déterminante pour confirmer leur souhait d'exercer une activité agricole, dans un contexte favorisant la rencontre d'agriculteurs en recherche de successeurs ou d'associés. Cette expérimentation permettra, à terme, de définir des modes d'organisation pertinents pour permettre aux jeunes désireux de se lancer d'acquérir une première expérience concluante.

Soutenir les initiatives de création d'activité

L'accompagnement des porteurs de projet oeuvrant à la diversification de l'économie des territoires ruraux est un enjeu aujourd'hui fondamental pour le développement économique des territoires ruraux. Qu'il s'agisse de soutenir les projets professionnels des jeunes ou ceux des nouveaux arrivants, il est indispensable de soutenir les créateurs, souvent isolés, dans la concrétisation de leur projet. À cet égard, il existe un réel besoin d'une ingénierie de soutien aux porteurs de projets.

AFIP : La démarche STEP

La démarche STEP s'inspire du Programme d'action de revitalisation du milieu rural, qui a pour objectif de créer et soutenir les dynamiques locales en s'appuyant sur les habitants, un diagnostic des besoins et une démarche de projet. En 2007, le projet STEP fut initié sur les territoires des communautés de communes « Entre l'Alène et les Roche » et « Beuvray Val d'Arraux ».

STEP désigne un système de formation/développement pour des porteurs de projet. Il s'agit d'un outil territorialisé d'accompagnement à la création d'activité. La démarche STEP repose sur la constitution, l'articulation et la mise en réseau de deux groupes d'acteurs : les porteurs de projets s'engageant dans la

Assises des territoires ruraux – Contribution du CELAVAR

formation, et les personnes ressources, c'est-à-dire les acteurs locaux en lien avec la problématique de l'emploi et de la création d'activité.

STEP, de l'idée au projet, c'est :

- 50 jours de formation sur 6 mois
- Un groupe d'une dizaine de porteurs de projet
- Formation gratuite et statut de stagiaire de la formation professionnelle (Conseil Régional).

Cette démarche a pour objectifs :

- Le repérage et la formation des personnes à la conduite de projet, à la recherche d'emploi et à l'activation de ses réseaux relationnels.
- L'identification des besoins de services et d'activités sur le territoire et l'étude de leur faisabilité.
- La création d'emploi, en misant sur la combinaison d'activités et les rapprochements entre porteurs d'idées et besoins de services, entre acteurs locaux, en prenant en compte des niveaux d'implications différentes.

Au final, cette démarche participe au maintien et au développement d'activités sur les territoires ruraux, qui contribuent à la fois au dynamisme économique du territoire, à l'équilibre démographique (notamment par l'accueil de nouveaux arrivant dans le dispositif d'accompagnement) et plus globalement à une prise de conscience pour certains acteurs locaux de la nécessité d'impulser des dynamiques locales.⁷

⁷ Plus d'informations sur http://www.celavar.org/IMG/pdf/afip_bourgogne.pdf

Le CELAVAR favorise les dynamiques interassociatives, l'expérimentation d'actions innovantes et adaptées aux besoins des territoires.

Les espaces-tests agricoles

Développer des lieux tests agricoles pour maintenir une activité agricole de proximité au service de l'emploi et du dynamisme local.

Différents membres du CELAVAR travaillent sur les thématiques de la création d'activité et de l'agriculture. En identifiant les nœuds existants qui freinent l'installation en agriculture, un constat partagé a émergé. Se lancer en tant qu'agriculteur est un choix qui implique un investissement personnel et financier colossal. Beaucoup hésitent à franchir le cap car ils ne sont pas sûrs d'eux : suis-je fait pour ce métier ? Quelles activités développer ? De là, est née l'idée de développer des espaces tests. Comme leur nom l'indique, l'idée est de permettre à des personnes intéressées par l'installation agricole de se tester avant de se lancer « officiellement » dans le métier. Ainsi, les CIVAM, l'AFIP et le MRJC mènent depuis plusieurs années des expérimentations locales. Au sein du CELAVAR, ces réseaux mutualisent leur analyse et souhaitent aujourd'hui aller plus loin. Une des premières étapes est sans aucun doute de travailler à la sensibilisation des élus locaux car ils sont des soutiens indispensables à la mise en place de ces lieux tests. En améliorant la connaissance et en favorisant la mutualisation de bonnes pratiques en matière d'installation de lieux-test d'activités agricoles, l'objectif est de sensibiliser les élus territoriaux à la pertinence de lieux-test pour le développement d'activités agricoles de taille moyenne sur leurs territoires. A terme, ce projet vise à outiller les acteurs et élus ruraux pour développer ce type d'initiatives sur leurs territoires et contribuer au développement économique des territoires via l'installation d'actifs.

PROPOSITIONS

Le CELAVAR relaie ici les propositions relatives aux enjeux de développement économique local des territoires ruraux formulées par ses adhérents :

FNCIVAM, Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

Dans le domaine agricole, la FNCIVAM formule les propositions suivantes :

- Réaffirmer un soutien financier et humain digne du travail accompli par les ONVAR
- Préconiser une représentation à 5 collègues type Grenelle dans les instances décisionnelles de l'agriculture
- Transparence affichée des objectifs politiques et notamment eu égard au monde associatif
- Argumentation quant à la diminution constante de l'engagement et du soutien de l'état vis-à-vis des ONVAR

Accueil Paysan

- Lancer une réflexion pour reconnaître l'accueil social comme activité diversifiante afin d'offrir aux agriculteurs une voie alternative en termes de statut pour exercer cette activité tout en reconnaissant leur statut agricole

FNFR, Confédération Nationale des Foyers Ruraux

- Développer une véritable politique de la transmission et de l'installation en milieu rural (mise en place d'incubateurs ruraux, création d'un fonds de soutien à l'initiative en milieu rural...)
- Créer des réserves foncières locales, destinées à l'installation d'une agriculture durable, de manière à faciliter le développement d'une offre alimentaire de qualité et de proximité

LE CELAVAR PROPOSE

⇒ UN REEL SOUTIEN AUX TÊTES DE RESEAU ASSOCIATIVES NATIONALES

Le CELAVAR est porteur, au nom de ses composantes, de la revendication d'un soutien aux têtes de réseaux associatives nationales.

Particulièrement impactées par la baisse des financements du Ministère de l'Agriculture, pourtant partenaire historique du CELAVAR, **l'existence des têtes de réseau est aujourd'hui menacée**, et leurs possibilités d'action d'ores et déjà considérablement réduites. Pourtant, les associations locales ont besoin des têtes de réseau nationales, qui ont pour vocation de faire vivre un projet commun en assurant des fonctions telles que la collecte et la redistribution d'informations, l'animation de chantiers de réflexion, le suivi d'actions expérimentales, l'évaluation des pratiques, l'élaboration et la présentation aux pouvoirs publics de positions communes, la valorisation des activités.... **L'atomisation des mouvements associatifs risque d'entraver la circulation des expériences et des idées.**

⇒ LA NECESSAIRE RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR ASSOCIATIF

Outre la nécessité de permettre aux réseaux associatifs de maintenir leur action au service des populations des territoires ruraux, il est fondamental de prendre en compte leur capacité d'innovation. En effet, les associations jouent un **rôle pionnier et défricheur dans la détection de nouveaux besoins sociaux en émergence et dans l'invention de modes de réponse à ces besoins.**

C'est la raison pour laquelle les citoyens organisés au sein du CELAVAR, demandent **l'affirmation de la reconnaissance, à sa juste valeur, de la contribution du secteur associatif** en faveur du développement des territoires ruraux.

Cette reconnaissance passe par :

- ⇒ Un **financement pluriannuel des associations sécurisé**, se traduisant par des conventions élaborées dans la concertation.
- ⇒ Un **soutien spécifique de l'Etat aux têtes de réseau nationales** assurant un rôle prépondérant de coordination, d'animation et de mutualisation. Elles garantissent ainsi une stabilité indispensable permettant de consolider la mise en place de projets locaux pertinents.
- ⇒ Un **partenariat accru entre les collectivités territoriales, les associations et l'Etat**, qui doit assurer ses propres responsabilités vis-à-vis des têtes de réseau en charge du national et de l'international.

CONCLUSION

Le CELAVAR : une coordination porteuse du concept de développement durable

Au-delà des actions portées par chacun de ses adhérents, le CELAVAR contribue à enrichir l'action associative par l'échange de pratiques, d'expérience et par sa capacité à expérimenter de nouvelles actions.

Par la diversité des réseaux associatifs réunis au sein du CELAVAR, l'approche de notre coordination se caractérise par sa transversalité, au cœur du concept de développement durable. La réflexion et les actions conduites associant constamment enjeux économiques, sociaux et environnementaux, est plus que pertinente à l'heure d'une prise en compte croissante des enjeux du développement durable dans les politiques publiques et chez les acteurs économiques.

Les projets du CELAVAR pour la période à venir s'inscrivent donc dans cette dynamique. Le CELAVAR poursuit en particulier son projet d'accroître les échanges entre acteurs du développement durable des territoires ruraux en Europe, ainsi que son engagement sur les questions sociales par l'aide alimentaire.

Favoriser la mise en réseau des acteurs du développement durable des territoires ruraux européens

Alors que le besoin d'une citoyenneté européenne partagée se fait de plus en plus sentir et que les objectifs environnementaux sont formulés à l'échelle européenne, il convient de mettre en perspective nos pratiques avec celles des autres pays de l'Union européenne. Un projet mené par le CELAVAR, l'UNCPIC et la FPNR, a donné lieu à la réalisation d'une base de données d'acteurs ruraux du développement durable en Europe (accessible à l'adresse suivante : <http://europe-sustainable-development-actors-database.net>). Elle permet aux acteurs français des territoires ruraux, qui n'ont pas une culture fortement développée de l'Europe, de trouver des partenaires européens.

En 2010, l'objectif est d'enrichir, cette base de données et d'organiser un séminaire d'échange de portée européenne, afin de créer des liens plus concrets et davantage d'interconnaissance, qui favoriseront des projets et le développement d'une citoyenneté européenne. Cette rencontre a notamment pour objectifs de :

- Travailler sur ce qui fait « sens » entre les différentes pratiques rurales de développement durable dans le cadre de contextes culturels différents et contribuer à nourrir la réflexion pour de nouvelles politiques publiques le cas échéant,
- Favoriser l'échange de pratiques entre les acteurs ruraux du développement durable en Europe

Pour une politique de développement rural décloisonnée

En tant que mouvement associatif organisé, il nous paraît essentiel que les politiques de développement rural prennent en compte **les enjeux du rural dans leur globalité**, afin de permettre une approche transversale. Suite au retrait progressif du ministère de l'agriculture sur cette question, on assiste à une tendance forte à n'appréhender la question des territoires ruraux que par le biais de politiques sectorielles. Ce mode d'intervention nous paraît peu propice au développement de politiques cohérentes au regard des besoins actuels des territoires et des enjeux de développement durable.

⇒ C'est donc principalement **en faveur d'une politique prenant en compte les enjeux des territoires ruraux dans leur ensemble** et qui **favorise l'action et la participation des citoyens organisés** en faveur du développement durable et solidaire des territoires ruraux que nous nous positionnons.

Assises des territoires ruraux – Contribution du CELAVAR

Les expériences présentées

Les associations, facteur de cohésion sociale des territoires ruraux

Lutter contre l'exclusion sociale en milieu rural

- *L'insertion par l'Activité Economique – Chantier Ecole, UNAREC*

Répondre aux besoins de la population

- *Transports : FNFR, ADMR*
- *Petite enfance : MRJC*

Faire vivre les territoires

- *Accès à la culture, PEC*
- *Logements pour jeunes, MRJC*

La valeur ajoutée de la coordination : l'action du CELAVAR

- *Le projet circuit court et cohésion sociale*

Les associations, moteur de l'ingénierie de proximité

Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets

- *Guide habitat foncier, PEC*
- *Accompagnement politique petite enfance, FNFR*

Expertise et savoir-faire

- *Accompagnement PLU, CPIE*
- *Accompagnement aux démarches de développement durable auprès des intercommunalités, CPIE*

Appui à la médiation aux démarches participatives

- *Concertation zones humides, CPIE*
- *Accompagnement d'implantation d'éoliennes, CPIE*

La valeur ajoutée de la coordination : l'action du CELAVAR

- *Le guide fonds européens*

Les associations, acteurs de l'économie locale des territoires ruraux

Accompagner les évolutions de l'agriculture

- *Formation agriculture durable, CIVAM*
- *Guide restauration collective responsable, CIVAM*
- *L'accueil Paysan, PEC*
- *Les itinéraires paysan, CPIE*

Soutenir la dynamique de transmission – reprise d'activité

- *Le dispositif ECADIA, MRJC*

Soutenir les initiatives de création d'activité

- *La démarche STEP, AFIP*

Pour aller plus loin...

Pour mieux connaître l'action du CELAVAR et de ses adhérents :

CELAVAR : <http://www.celavar.org/>

ADHÉRENTS :

AFIP : www.afip.asso.fr

CHANTIER ECOLE : www.chantierecole.org

Fncivam : www.civam.org

FNFR : www.mouvement-rural.org

Inter AFOCG : www.interafocg.org

Ligue de l'Enseignement : www.laligue.org

MRJC : www.mrjc.org

PEC : www.peuple-et-culture.org

Solidarité Paysans : www.solidaritepaysans.org

UNAADMR : www.admr.org

UNADEL : www.unadel.asso.fr

UNAREC : www.unarec.org

UNCPIE : www.cpie.fr